ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Directions des services départementaux de l'éducation nationale
Vie pédagogique premier degré

Éducation aux médias et à l'information

La loi de refondation de l'école annonçait à la rentrée 2013 une « *éducation renouvelée aux médias, à l'information et à l'usage responsable d'internet et des réseaux sociaux dispensée de l'école primaire au lycée* » avec une forte empreinte numérique.
L' éducation aux médias et à l'information doit prendre pleinement en compte les enjeux du numérique et des ses usages.
Indissociable de la**transmission d'une culture de la presse et de la liberté d'expression**, l'éducation aux médias et à l'information est un enseignement intégré de manière transversale dans les différentes disciplines. Il doit apprendre aux élèves à lire et à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique et à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer **une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie.**

L'Éducation aux médias et à l'information : De quoi parle-t-on ?

L'EMI dans la loi de du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République :

Plusieurs chapitres de la LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République font référence à l'éducation aux médias et à l'information. En voici quelques extraits :

"Elle développe les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication. Elle favorise l'esprit d'initiative".

"La formation à l'utilisation des outils et des ressources numériques est dispensée dans les écoles et les établissements d'enseignement ainsi que dans les unités d'enseignement des établissements et services médico-sociaux et des établissements de santé. Elle comporte une sensibilisation aux droits et aux devoirs liés à l'usage de l'internet et des réseaux, dont la protection de la vie privée et le respect de la propriété intellectuelle"

" Elle contribue également à la compréhension et à un usage autonome et responsable des médias, notamment numériques. Elle assure l'acquisition et la compréhension de l'exigence du respect de la personne, de ses origines et de ses différences. Elle transmet également l'exigence du respect des droits de l'enfant et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle assure conjointement avec la famille l'éducation morale et civique qui comprend, pour permettre l'exercice de la citoyenneté, l'apprentissage des valeurs et symboles de la République et de l'Union européenne, notamment de l'hymne national et de son histoire."

Vous pouvez consulter la page d'Eduscol sur ce sujet.

L'EMI dans la grande mobilisation pour l'École pour les valeurs de la République

Dans la 3ème mesure de la Grande mobilisation pour les valeurs de la République, il est précisé que le parcours citoyen sera construit sur l'éducation aux médias et à l'information prenant en compte les enjeux du numérique et de ses usages.

M.A.J. le 05/12/2017

Dans cette rubrique

- **Éducation aux médias et à l'information**
- Enseigner avec le numérique

Se former ave M@gistère

m@gistère

Connectez vous à M@gistère

VOTRE PLATEFORME DE FORMATION CONTINUE

Parmi l'ensemble des parcours proposés, certains sont en lien avec l'EMI, notamment :

- Maîtrise de l'identité numérique (parcours national)
- Eduquer au numérique (Domaine 2 du B2i) (parcours mutualisé, Académie de Versailles)
- Education aux médias et à l'information - un enjeu citoyen (parcours mutualisé, Canopé)

À remplir

- *Questionnaire pour les professeurs des écoles sur la production de médias à l'école*